



ACCELERATION VERTIGINEUSE DE LA CASSE DES CCI

Contre le passage de 148 CCI à 26, voire 9 dans le cadre des « méga-régions »

Si la réforme est mise en place, c'est une réduction sans précédent des effectifs.

Alors qu'au début de l'année, le rapport Attali préconisait de « réduire de 175 à une cinquantaine le nombre de CCI », programmant le démantèlement du réseau des CCI et de dangereuses réductions d'effectifs, un soudain coup d'accélérateur est porté aux réformes. Le gouvernement avec la complicité de l'ACFI dévoile quel était son but final : aller beaucoup plus loin que le rapport Attali, réduire le champ des CCI à une par région.

En effet : « *Les présidents des CCI ont décidé à l'unanimité de s'engager sur un scénario ambitieux... la chambre régionale devient l'établissement public central, qui dans le cadre de son budget affectera aux CCI territoriales le budget de fonctionnement nécessaire aux services aux entreprises et à l'animation des territoires* » (Communiqué de presse ACFCI, du 29 septembre 2008)

« *Le rythme imposé par la révision générale des politiques publiques et l'impatience manifeste des pouvoirs publics quant à la réalisation immédiate d'économies substantielles doivent nous inciter à avancer rapidement dans notre réflexion* » (lettre de M. Bernardin, président de l'ACFCI adressée à l'attention des présidents de C(R)CI, le 10 octobre 2008).

La réforme des CCI telle qu'elle est envisagée, création d'une CCI régionale unique, ayant seule la personnalité morale, composé de chambres territoriales, anticipe même sur la volonté du gouvernement de supprimer l'échelon administratif des départements au profit de celui des régions : « *L'échelle régionale nous semble la plus pertinente. Je vois bien que Jean-François Copé, puis le président de la République ont dit qu'entre les départements et les régions il fallait mettre de l'ordre.* » (J.F. Bernardin).

« *Le moment est venu de poser la question des échelons de collectivités locales dont le nombre et l'enchevêtrement des compétences sont une source d'inefficacité et de dépenses supplémentaires* » (Nicolas Sarkozy, Figaro du 1^{er} octobre 2008).

Le but affiché est de réaliser de drastiques économies sur les salaires.

Pour le seul Nord Pas de Calais, les fusions devraient faire économiser à l'Etat 180 millions d'euros, dont « *60 millions d'euros en mutualisations de services et les regroupements de moyens, 60 autres par une baisse de la fiscalité aux entreprises (TATP) et encore 60 par une hypothétique fusion avec les Chambres de Métiers ... un plan ressources humaines s'engage pour les 2 000 salariés du réseau (hors concessions), en prévision des réductions d'effectifs* » (la Voix du Nord, 3 octobre 2008).

Ils le disent eux-mêmes, trop de compétences, trop de salariés.

L'actuel projet est de passer de 160 CCI à 26 (1 par région), mais ce n'est qu'une étape. Des discussions sont déjà en cours dans le gouvernement pour regrouper plusieurs régions entre elles « *C'est vrai que la question de la fusion de certaines régions se pose* » (Michèle Alliot-Marie, Le Figaro du 1^{er} octobre 2008).

C'est des réductions d'effectifs sans précédent qui se préparent dans le dos des salariés, au nom de la réduction des finances publiques accélérée par la crise financière et économique.

« *Ce mouvement se télescope avec la RGPP et avec la crise mondiale* » (J-F Bernardin, les Echos 1^{er} octobre 2008).

Ils avaient tout prévu :

Comme l'écrit Eric Woerth, Ministre du budget des comptes publics et de la fonction publique, rapporteur général de la révision générale des politiques publiques (CMPP, le 4 avril 2008) :

« dans tous les ministères, les réformes identifiées permettent de mutualiser certaines tâches de support (le back office) et de développer l'externalisation sur des fonctions qui ne sont pas au cœur du métier de l'Etat ».

« la dématérialisation permettra, par exemple, ...de simplifier la vie des créateurs ou repreneurs d'entreprises ».

« D'autres acteurs publics, qui concourent à la dépense publique, comme les chambres consulaires, doivent également entrer dans cette logique, en simplifiant leurs procédures et leur organisation, de telles sorte que leur coût pour les entreprises soit réduit et que la qualité de service qu'ils rendent soit accrue. »

« C'est grâce à ces réformes que l'objectif de réduction des effectifs de fonctionnaires de l'Etat annoncé par le président de la République lors de sa campagne sera tenu non seulement en préservant la qualité de service, mais en l'améliorant... Elles seront rendues possibles par l'adoption d'outils favorisant la mobilité des fonctionnaires qui seront prochainement proposés au Parlement. »

« Ces réformes, ...permettront d'atteindre l'objectif de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux entre 2009 et 2011, en améliorant dans le même temps la qualité du service public. »

Comme on l'a vu plus haut, en raison de la crise, ils veulent aller plus loin, plus vite.

L'Assemblée générale des présidents de C(R)CI du 28 octobre doit se prononcer, ainsi que l'AG du 25 novembre qui sera appelée à entériner ce projet. Les états généraux du 9 décembre doivent faire une présentation de la réforme aux représentants des pouvoirs publics.

Peut-on accepter cette réforme en se résignant au soit-disant « inéluctable » ?

Cette réforme et ces réductions d'effectifs sont-ils acceptables ?

FO a proposé aux autres syndicats de porter ensemble la revendication de l'abandon de la réforme-régionalisation des CCI auprès du président de l'ACFCI et des présidents des C(R)CI qui se réunissent le 28 octobre. Et vous appellera (avec les syndicats qui le souhaiteront) à des assemblées du personnel pour discuter ensemble et décider des actions à mener qui doivent être à la hauteur de l'enjeu.

Non au vote et à la mise en place de la réforme

Respect du Statut

Maintien de tous les postes

Embauche sous statut de tous les postes nécessaires, à commencer par tous les contractuels qui le souhaitent.

Pour constituer une force et gagner, il est nécessaire que les salariés soient unis avec leurs organisations syndicales unies.

Unité contre le vote de la réforme